

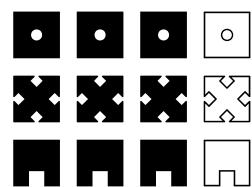
La Part-Dieu

Commune de Gruyères, district de la Gruyère, canton de Fribourg



Photo aérienne david&kathrin, 2024, © OFC Berne

Ancienne chartreuse implantée à l'orée des bois sur une terrasse dominant la vallée de la Trême, La Part-Dieu est isolée au milieu des pâturages du flanc nord du Moléson. L'ensemble monastique, fondé en 1307 par la famille comtale de Gruyère, est délimité par un haut mur d'enceinte quasi quadrangulaire qui souligne la topographie et s'impose dans un paysage intact par le contraste entre la rigueur de l'architecture cartusienne et les lignes souples de la nature environnante. Seule chartreuse subsistant en Europe en 1815, le monastère accueillit des moines exilés et contribua au renouveau de l'ordre des chartreux. Définitivement sécularisé en 1848, l'ensemble monastique perdit son grand cloître à la fin du XIX^e siècle mais conserva l'essentiel de ses bâtiments conventuels. L'importance nationale du site résulte de cette implantation et de la forte géométrisation de l'ensemble, constitué d'un carré monastique orienté sur les points cardinaux et de dépendances, répartis de part et d'autre d'une cour d'honneur, et dont l'effet est renforcé par le vaste parc au charme romantique qui occupe au sud la majeure partie de l'espace intra-muros.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la culture OFC



De plus amples informations sont disponibles sous map.geo.admin.ch. La documentation photographique complète est uniquement accessible en ligne.

Légende des éléments graphiques

Inventaire

Catégorie d'agglomération



Ville



Village urbanisé



Hameau



Petite ville, bourg



Village



Cas particulier

Site construit

Qualités

Qualités de situation

Valeur topographique et degré d'urbanisation du site

Qualités spatiales

Valeur spatiale intrinsèque à chaque partie de site et intensité des relations spatiales entre les différentes parties de site

Qualités historico-architecturales

Valeur historico-architecturale des différentes parties de site et lisibilité des phases de croissance du site

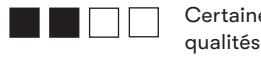
Classification



Qualités exceptionnelles



Hautes qualités



Certaines qualités



Pas de qualités particulières

Partie de site

Qualités

Qualités spatiales

Intensité de la cohésion spatiale à l'intérieur du tissu bâti et des espaces verts aménagés

Qualités historico-architecturales

Degré de spécificité régionale et historique du tissu bâti et des espaces verts aménagés

Classification



Qualités exceptionnelles



Hautes qualités



Certaines qualités



Pas de qualités particulières



Qualités non-évaluées

Objectif de sauvegarde

Objectif de sauvegarde A

Sauvegarde de la substance
Sauvegarde de l'état existant en tant qu'espace agricole ou libre

Objectif de sauvegarde B

Sauvegarde de la structure

Objectif de sauvegarde C

Sauvegarde du caractère

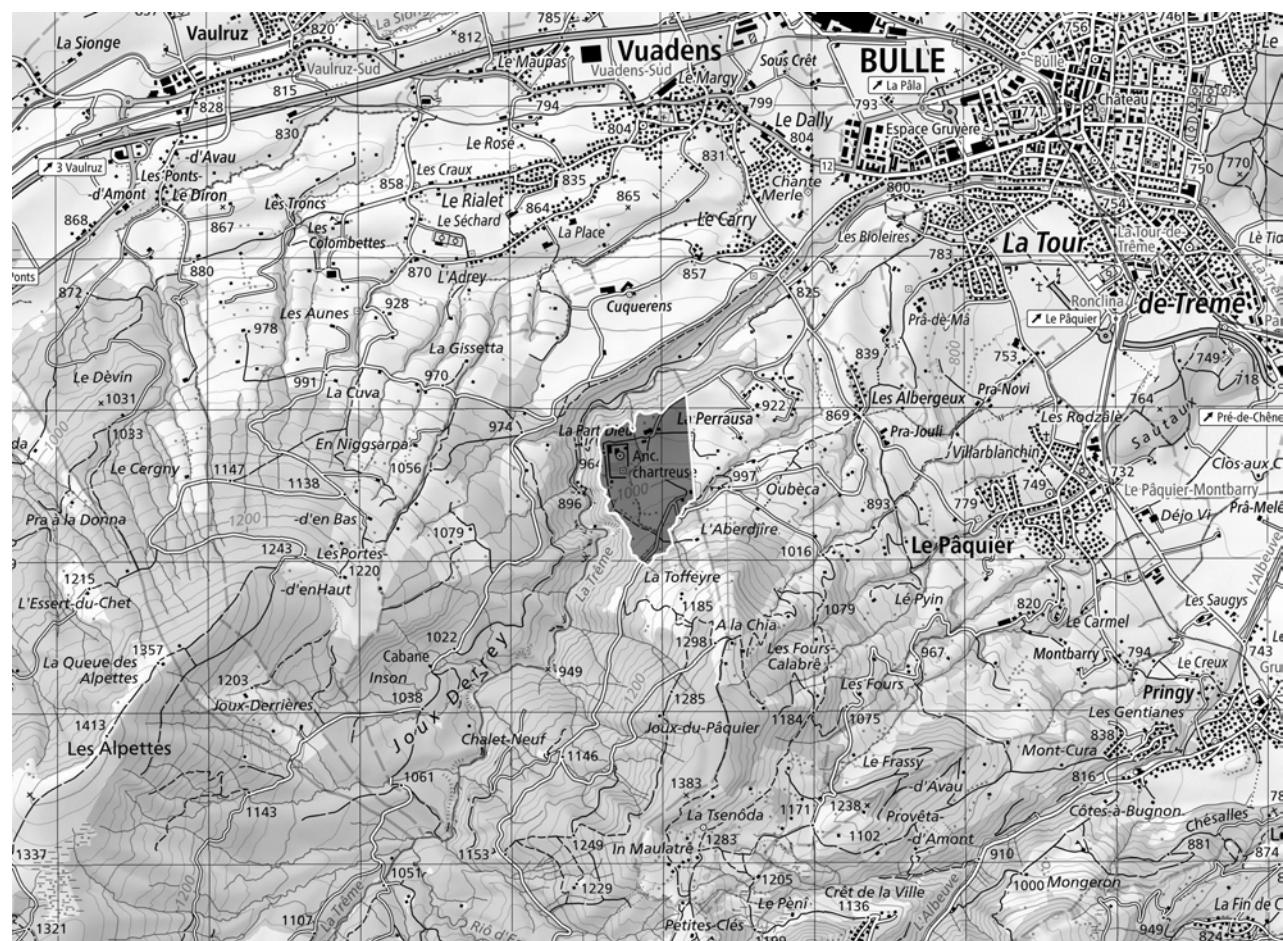
Partie de site sensible

Observation

Façonne la partie de site

Se différencie du reste de la partie de site

Affecte la partie de site



Base : carte nationale 1:50 000, 2020

Qualification

Qualités de situation



Hautes qualités de situation justifiées par la position isolée de la chartreuse sur un plateau dominant la vallée de la Trême, à près de 1000 mètres d'altitude, sur le flanc nord du Moléson ; contraste entre le cadre paysager préalpin intact et l'ensemble conventuel délimité par une enceinte, dont la silhouette ne se révèle au regard qu'une fois franchis les cordons boisés, l'environnement naturel accentuant la rigueur et la solennité du bâti adapté à la configuration du relief.

Qualités spatiales



Hautes qualités en raison de l'organisation générale du plan, caractérisé par une forte géométrie et régi par des axes perpendiculaires orientés sur les points cardinaux, contrastant avec les lignes souples de la nature qui lui sert d'écrin. Qualités justifiées aussi par l'articulation des bâtiments conventuels et de l'église autour du cloître en un carré monastique, mis en exergue par la disposition en vis-à-vis des composantes principales de part et d'autre d'une cour d'honneur, la lisibilité du plan d'ensemble étant cependant estompée par la disparition de plusieurs éléments constitutifs.

Qualités historico-architecturales



Hautes qualités historico-architecturales en tant que témoin de l'architecture cartusienne qui n'a pas connu de réaffectation fondamentale et a préservé une grande partie de sa substance ancienne, l'essentiel des bâtiments disposés autour de la cour ayant été épargné par les démolitions de la seconde moitié du XIX^e siècle. Hautes qualités également grâce à la remise en valeur progressive des différents bâtiments constituant l'ancienne chartreuse.

Développement de l'agglomération

Probablement inhabité jusqu'à l'arrivée des chartreux, le site de La Part-Dieu fut choisi par Guillemette de Grandson et son fils Pierre III, comte de Gruyère, pour y établir dès 1307 un monastère dont les besoins seraient pourvus par l'exploitation d'un vaste temporel de pâturages et de forêts s'étendant sur le flanc nord du Moléson. Dépendant au spirituel de la Grande Chartreuse, près de Grenoble, La Part-Dieu passa en 1555 sous l'autorité de Fribourg qui s'était emparé, avec Berne, du comté de Gruyère. Malgré des incendies, en 1601 et 1773 notamment, qui nécessitèrent la reconstruction des bâtiments conventuels pour le premier et des dépendances pour le second, le monastère perdura, menacé à plusieurs reprises de sécularisation. Attribuée à la commune de La Tour-de-Trême à la fin de l'Ancien Régime, La Part-Dieu intégra dès le siècle suivant la commune de Gruyères. En 1800, un nouvel incendie nécessita des travaux importants. Unique chartreuse subsistant en Europe en 1815, La Part-Dieu fut sécularisée en 1848, après la guerre du Sonderbund, et ses biens vendus à des privés. Le grand cloître fut démolie à la fin du XIX^e siècle, mais l'essentiel des autres bâtiments monastiques fut préservé et des travaux de restauration ont remis en valeur l'ensemble depuis les années 1960.

À l'écart sur un plateau dominant la Trême, le site de La Part-Dieu était probablement inhabité jusqu'à l'arrivée des chartreux puisque seule est mentionnée une forêt au pied du Moléson dans l'acte de fondation du monastère de 1307. Signé par Guillemette de Grandson, veuve de Pierre II, et son fils Pierre III, comte de Gruyère, le document conservé notifia la création d'un établissement de l'ordre des chartreux qui prendrait le nom de « pars dei », soit la part des biens consacrée à Dieu. Situé dans les environs du château de Gruyères, devenu au cours du XIII^e siècle le chef-lieu du comté, le monastère fut ainsi, dès son origine, lié au destin de la cité comtale. L'ordre des chartreux qui dépendait de la Grande Chartreuse de Grenoble, dont le premier monastère fut fondé en 1084, s'était établi vers 1146 en Suisse romande – à Oujon – et dès 1295 en Gruyère, à La Valsainte ; un troisième monastère attesté dès 1327 en terres fribourgeoises était situé dans les environs de Morat, au Val de la Paix. La famille comtale de Gruyère, rivale de celle de Corbières qui avait fondé le couvent de La Valsainte douze ans auparavant, souhaitait assurer le salut de ses âmes par ce nouveau lieu saint proche du château de Gruyères. La chartreuse servit également à un usage funéraire : quelques membres – Pierre III notamment – y furent enterrés. Un temporel fut également défini dans la charte de fondation, s'étendant vers le sud sur environ sept

kilomètres, mais sans mention de désert cartusien, auquel il correspondait cependant. Composé de forêts et de pâturages, il était délimité à l'ouest par la Trême, dont les droits d'usage échurent aux moines, au sud par l'alpage du Plané et à l'est par la crête de la Chia, jusqu'au sommet du Moléson. Le couvent tirait ses bénéfices de l'exploitation de son temporel, mais également de muids de blé et de vin issus des dîmes de plusieurs villages du comté et de vignes à Pully. Une rente fut également accordée par Louis II de Savoie dès 1315 sur les revenus du four de la châtelenerie de Rue. Le monastère accrut son patrimoine foncier – par des biens situés en ville de Gruyères notamment – et acquit des vignes dans la région de Vevey et de La Tour-de-Peilz ; une source réputée miraculeuse, située sur le Plané, fréquentée en nombre par la population, contribuait également aux revenus du couvent qui était alors de petite taille, sa configuration générale n'étant cependant pas connue faute de fouilles archéologiques systématiques. Il était vraisemblablement formé, conformément aux règles de l'ordre cartusien et au mode de vie érémitique, d'un carré monastique – bâtiments communautaires et église disposés autour d'un petit cloître –, d'obédiences – dépendances rurales et ateliers –, séparées des bâtiments conventuels par une cour, et de cellules individuelles – habitations pour les moines ou ermitages – prenant place au sud de l'église et donnant sur le grand cloître au centre duquel se trouvait le cimetière, tous ces bâtiments étant isolés du monde extérieur par la clôture monastique. Il était occupé en 1374 et 1384 par un prieur et cinq moines ; quelques frères convers et donnés y résidaient également, comme l'attestent diverses sources.

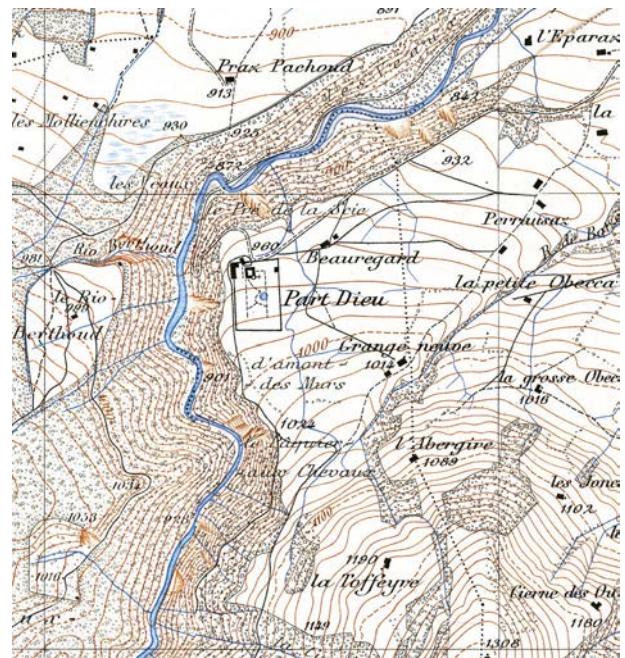
Au début du XVI^e siècle, le couvent s'agrandit avec la construction de six nouvelles cellules, attestées en 1516, et, durant la première moitié du siècle, un saloir fut érigé dans les pâturages en amont du couvent. En 1550, le comte Michel de Gruyère mit en gage les biens de la chartreuse pour tenter une ultime négociation auprès de Berne et Fribourg, ses créanciers, qui refusèrent et s'emparèrent du comté de Gruyère. Passé sous tutelle de Fribourg dès 1555, le couvent maintint ses activités, menacé cependant de sécularisation à plusieurs reprises, et dut s'acquitter de redevances, en argent ou en nature – fromages et vin notamment. En 1601, un incendie ravagea La Part-Dieu et détruisit tous les bâtiments, à l'exception des maçonneries de l'église, de la sacristie et de la salle capitulaire. Une vaste campagne de reconstruction commença. De nouvelles stalles et des voûtes furent érigées sur les vestiges de l'église et la plus grande partie du monastère – réfectoire, cuisine, office, parloir, caves – ainsi que la chapelle et la porterie furent reconstruits à neuf

entre 1601 et 1604, la niche surmontant l'entrée, occupée par une statue de saint Bruno, étant datée 1655. Vers le milieu du siècle également, une statue de Vierge à l'Enfant fut placée à l'angle nord-est de l'enceinte, sculptée par l'atelier de Jean-François Reyff qui dirigeait alors les réparations du couvent en tant que surintendant des bâtiments de l'État. Autour de 1700, des travaux étaient signalés autour du petit cloître, suivis de travaux au grand cloître et à l'église, notamment à sa flèche et sa façade portant la date de 1724. À son arrivée dans le couvent en 1738, le nouveau prieur, notant que cinq cellules étaient neuves, que les vieilles avaient été détruites, sauf une hors du nouveau cloître – qui correspondait probablement au grand cloître reconstruit – et que deux autres étaient en construction, poursuivit les travaux. Le cimetière fut alors entouré d'un haut mur et la colonne de la croix dressée. En 1773, un incendie se propagea dans les obédiences, détruisant forge, grange, écurie, remise et outils. Les dépendances furent rebâties, datées de 1774, avec le soutien de la maison-mère. En 1778, à la demande impérative du gouvernement, les chartreux durent sacrifier l'un de leurs établissements en Gruyère. La Part-Dieu fut maintenue et hébergea dès lors les six derniers pères de La Valsainte ainsi que son mobilier sacré. Alors que ses effectifs ne dépasseraient que rarement une dizaine de moines, l'établissement accueillit, dans les années 1790, pour une courte durée, 41 chartreux exilés à la suite de la Révolution française, après le décret réclamant la fermeture des couvents de France ; parmi eux se trouvait le moine fribourgeois Jean Joseph Hermann, qui avait dû quitter la chartreuse de Saint-Hugon en Savoie. Surnommé « le moine-mécanicien », il fut un habile constructeur de mécanismes dont celui de l'horloge à automates du couvent en 1798. À la fin de l'Ancien Régime, le domaine fut attribué à la commune de La Tour-de-Trême, dans le district de Bulle, avant d'intégrer la commune de Gruyères, dans le district de la Gruyère.

En 1800, un incendie, probablement criminel, toucha l'essentiel du couvent, à l'exception du moulin et des écuries. Installés pendant les travaux de reconstruction dans l'ancienne maison de campagne des jésuites à Marsens, puis dans le château de Vuippens, les moines réintégrèrent leur monastère en novembre 1805, malgré les velléités de sécularisation de certains qui voulaient y installer une verrerie. La communauté comptait alors onze religieux, deux frères donnés et cinq domestiques et elle put rouvrir, cinq ans plus tard, le noviciat fermé en 1600 faute de vocations.

Seule chartreuse régulière subsistant en Europe en 1815, La Part-Dieu était alors dirigée par Dom Romuald Moissonnier qui accéda au grade de vicaire général, devenant chef suprême de l'ordre. Il œuvra activement à la renaissance de la Grande Chartreuse, fermée en 1792, et au renouveau de l'ordre cartusien. La chapelle d'entrée et la porte-

rie de La Part-Dieu furent probablement rénovées en 1820. L'église – l'auvent, le décor et le mobilier intérieur – fut à nouveau rénovée en 1842 avant que la guerre du Sonderbund ne mette définitivement fin aux activités monastiques avec l'occupation militaire de La Part-Dieu à la fin de l'année 1847. En 1848, le gouvernement radical fribourgeois décida par décret de séculariser le couvent. Ses biens furent confisqués et les moines pensionnés par l'État. Victime de déprédati ons, le domaine, comprenant non seulement les bâtiments conventuels, mais aussi des fermes, alpages et forêts, fut dès lors mis aux enchères et vendu en 1856 à un industriel bâlois, qui le revendit aussitôt en gardant l'usufruit des forêts. Après la chute du gouvernement radical en 1856, les chartreux souhaitèrent reconstituer leur communauté mais, malgré l'accord du gouvernement en 1861, ils se heurtèrent au refus de vendre de la nouvelle propriétaire du domaine depuis 1858, la comtesse de Rumine. Celle-ci fit démolir le grand cloître auquel s'adossaient dix cellules en 1862 et les moines décidèrent alors de s'installer à La Valsainte dont la chartreuse fut rétablie en 1863. L'ancienne chartreuse de La Part-Dieu resta en mains privées, léguée en 1871 à la famille Clavel par le fils de la comtesse. Les bâtiments furent dès lors entretenus et rendus habitables. La dernière reconstruction majeure eut lieu en 1889, le bâtiment des frères situé dans l'angle nord-ouest étant reconstruit à la suite d'un incendie. À la fin du XIX^e siècle, l'église fut divisée dans son élévation intérieure par un plancher installé à mi-hauteur pour aménager à l'étage une salle de réunion et de concert. A cette époque également, une terrasse fut créée au-dessus de la galerie du XVII^e siècle, longeant le mur sud de l'église.

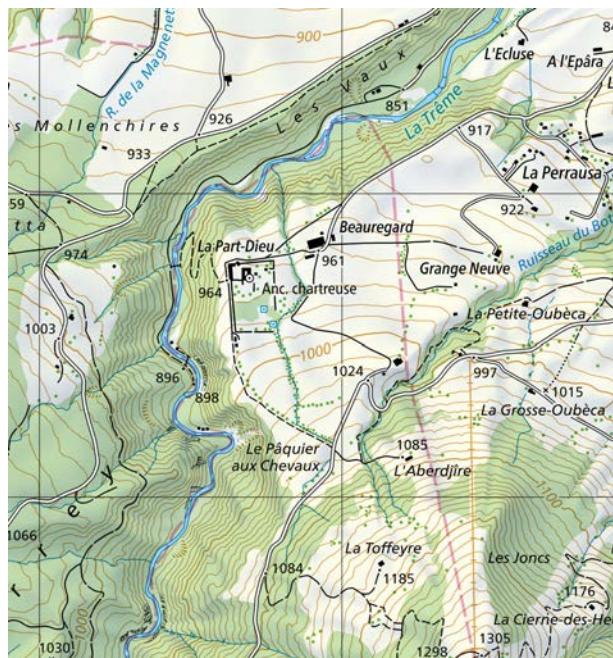


Carte Siegfried 1:25 000, 1888

Sur la première édition de la carte Siegfried, en 1888, le couvent se présente déjà sous sa configuration actuelle, une enceinte quadrangulaire avec un bâtiment à plan en équerre à l'angle nord-ouest, un

volume disposé en biais sur le mur au nord, un carré monastique et un bâtiment adossé au mur oriental. La cour est ouverte au sud et des cheminements se dirigent vers le sud parallèlement à l'enceinte et plus sinuueusement vers un point d'eau.

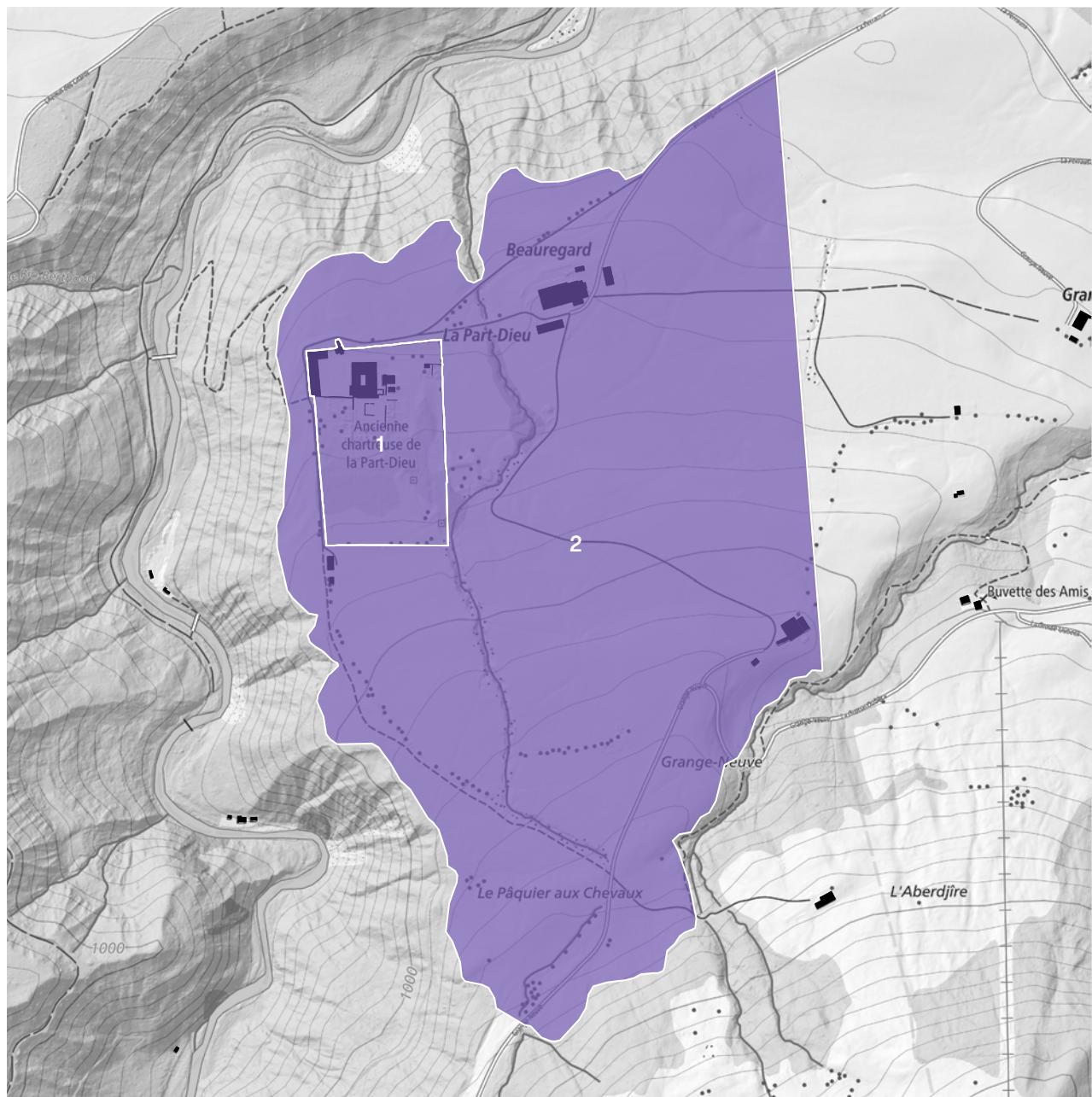
Des travaux d'entretien, réguliers dès 1963 en vue de remettre en valeur l'ensemble, furent soutenus dès 1981 par l'Association des Amis de La Part-Dieu nouvellement créée. Le site, affecté en résidence depuis sa sécularisation, accueille également des activités, essentiellement culturelles ou spirituelles, qui offrent ainsi au public la possibilité d'accéder à ces lieux historiques.



Carte nationale 1:25 000, 2020

Le site actuel

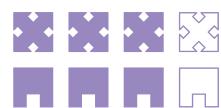
L'ancienne chartreuse (1) est implantée à un peu moins de 1000 mètres d'altitude, sur une terrasse en légère déclivité du flanc nord du Moléson. Le couvent occupe l'angle nord-ouest des anciennes terres monastiques, au brusque changement d'orientation vers l'est de la Trême qui s'écoule en contrebas. La forme rectangulaire de la clôture monastique est étroitement déterminée par la morphologie du terrain, découpé à l'ouest et au nord par l'escarpement dirigé vers le ravin, et à l'est par la faible échancrure d'un ruisseau. Un chemin historique reliant les alpages à Bulle et à la Trême traverse le site, se confondant à la hauteur du couvent avec le sentier des pauvres. Les anciens bâtiments conventuels, dont les axes principaux sont orientés sur les points cardinaux, occupent le quart septentrional de l'ensemble, le reste étant dévolu à un parc. Des pâturages (2), agrémentés de cordons boisés, entourent le couvent, établissant, côtés nord et ouest, une transition naturelle plane jusqu'à l'orée des bois de la vallée de la Trême et, côtés est et sud, un vaste espace de dégagement en légère pente préservant la solitude de l'ancienne chartreuse.



Base : swissTLM 1:7500, édition 2023, état de mise à jour 2020

Parties de site

- 1 Ancienne chartreuse de La Part-Dieu** — Ensemble monastique délimité par un mur d'enceinte et formé de bâtiments disposés autour d'une cour d'honneur, de ruines et d'un parc boisé ; église et bâtiments conventuels, dès 1307, reconstr. 1601-1604, transf. XVIII^e-XIX^e s., rest. dès 2^e m. XX^e s. ; act. résidence et lieu culturel



Objectif de sauvegarde A

- 2 Pâturages** — Plateau et coteau couverts de pâturages au-dessus de la Trême, structurés par un cours d'eau et des cordons boisés ; bâtiments agricoles



Objectif de sauvegarde A



Base : swissTLM 1:5000, édition 2023, état de mise à jour 2020

1 Ancienne chartreuse de La Part-Dieu

L'ancienne chartreuse est implantée à l'angle nord-ouest d'une terrasse surplombant la Trême, délimitée par une clôture monastique dont la forme quasi rectangulaire est en étroite interaction avec la topographie. Intégralement préservé, le haut mur d'enceinte sépare le monastère de son environnement, réunissant ses constituantes et accentuant la géométrisation générale caractérisée par deux axes perpendiculaires orientés sur les points cardinaux. Ornée à l'angle nord-est d'une statue baroque de la Vierge à l'Enfant, la clôture est interrompue au nord par la porterie, dont l'entrée est surmontée d'une statue de saint Bruno, et la chapelle à chœur à trois pans qui prolonge le volume hors les murs. Cet espace d'accueil du début du XVII^e siècle se singularise par sa disposition en biais et à cheval sur le tracé de la clôture, dirigé sur le frontispice de l'église ; un petit poulailleur recouvert de tavaillons s'adosse à sa façade sud. À l'intérieur de l'enceinte, les bâtiments s'adaptent à la légère déclivité du terrain en direction du nord-ouest et prennent place au bas de l'espace monastique, un parc boisé entourant les ruines du grand cloître et se prolongeant en amont avant de céder la place à un pré devant le mur méridional de la clôture. Les bâtiments sont répartis de part et d'autre de la cour disposée après l'édifice d'accueil, marquée en son centre par une fontaine (1.2) et fermée au sud par un mur. La maison des frères reconstruite après 1889 occupe l'angle nord-ouest et se prolonge par les obédiences datées de 1774, formant le côté occidental de la cour, le carré monastique étant disposé en vis-à-vis, en position dominante. Les vestiges de la cellule du co-adjuteur et de la bibliothèque forment un rang parallèle à l'est et les ruines du moulin sont adossées au mur oriental de la clôture ; le reste des interstices est dévolu à des jardins, au nord, et à un parc aux biches, à l'est. Le carré monastique, formé de quatre ailes disposées autour d'un petit cloître, comprend trois corps de bâtiments conventuels et une église constituant l'aile sud, chœur tourné vers l'est. Il se présente côté cour avec une façade d'honneur, à deux niveaux du côté de l'aile ouest, rythmée par de sobres



Objectif de sauvegarde A
Sauvegarde de la substance

Appartient à la
partie de site :

—

Inclut les parties de site :

—

Parties de site
analogues/similaires :

—

ouvertures espacées et surmontée d'une toiture à lucarnes et clocheton, et se joue du dénivelé par l'aménagement de marches d'escalier devant la porte d'entrée et d'une terrasse attenante. La partie sud de l'élévation sur la cour, beaucoup plus imposante, est marquée par le haut frontispice de l'église (1.1). Son apparence résulte des travaux du début du XVIII^e siècle qui lui conférèrent un impressionnant portail à fronton brisé en calcaire local, souligné par des marches d'escalier et orné d'un tympan de menuiserie représentant l'Assomption et la grue héraldique des comtes de Gruyère et de La Part-Dieu. L'avant-toit en berceau lambrissé de l'église s'avance sur la cour, abritant une horloge et un décor peint de la première moitié du XVII^e siècle figurant saint Bruno, le Saint-Esprit et saint Jean-Baptiste. S'inscrivant dans l'alignement du mur fermant la cour, une galerie s'appuie contre le flanc sud de l'église, surmontée d'une terrasse ; elle s'ouvre sur un espace vert délimité par les ruines du grand cloître, quelques bases de murs révélant le tracé du cloître et des cellules réparties autour. Au centre, une colonne signale l'emplacement de l'ancien cimetière. De là s'étend le parc boisé dont le caractère sauvage et romantique contraste avec la rigueur des bâtiments conventuels. Il est agrémenté de deux étangs alimentés par l'affluent de la Trême qui borde l'enceinte et contribue à la force expressive exceptionnelle de l'ensemble.

Qualités spatiales



Hautes qualités spatiales justifiées par le contraste entre l'orthogonalité du couvent et les lignes naturelles souples de l'environnement dans lequel il est implanté, par la disposition en vis-à-vis des volumes principaux de part et d'autre d'une cour d'honneur mettant en exergue le cœur du monastère et par la forte géométrisation régissant l'ensemble, les axes du carré monastique étant orientés sur les points cardinaux.

Qualités historico-architecturales



Hautes qualités historico-architecturales justifiées par le carré monastique et les dépendances témoignant de l'architecture cartusienne, dont la substance a été préservée malgré la sécularisation du monastère, l'un des six établissements médiévaux de chartreux en Suisse romande.

Signification

Signification importante en tant qu'unique composante bâtie du site et comme témoin des chartreuses dont neuf ont été fondées en Suisse au Moyen Âge.

1.1 Anc. église



Église à nef unique et chevet droit constituant l'aile sud du carré conventuel, 1^{re} m. XIV^e s., reconstr. 1601-1604, portail classique en calcaire daté 1724 avec décor peint, 1^{re} m. XVII^e s., sous avant-toit à berceau lambrissé, clocher octogonal à bulbe, vers 1730 prob., rén. 1842, désaffectée dès 1848, division de l'élévation intérieure, fin XIX^e s., rest. 1980/90, 2003/04

1.2 Fontaine



Fontaine à bassin ovale en pierre, daté 1810, colonne en pierre et goulot en fer forgé, sur une petite terrasse hémicirculaire soutenue par un muret de pierres, marquant le centre de la cour d'honneur



Base : swissTLM 1:5000, édition 2023, état de mise à jour 2020

2 Pâturages

La terrasse en légère déclivité, sur laquelle s'élève le monastère délimité par une clôture (1), est couverte de pâturages. Ils s'étendent de l'orée des bois de la vallée de la Trême, qui marque ici un brusque changement d'orientation en direction de l'est, aux pentes du Moléson et sont structurés par des alignements d'arbres (2.1, 2.4), l'un bordant le chemin gravelé d'accès à l'ancienne chartreuse, l'autre suivant le sentier des pauvres qui longeait l'enceinte avant de descendre dans la vallée. Un majestueux tilleul (2.2) marque l'arrivée vers l'édifice d'accueil du monastère. Réduits à une bande verte à l'ouest de l'enceinte, les pâturages s'étirent ailleurs en plus vastes étendues, parcourus par des cordons boisés et la ripisylve du petit affluent de la Trême (2.3) qui crée une clôture sud-nord. Quelques bâtiments agricoles des XVI^e et XVII^e siècles essentiellement ponctuent ce paysage sacré.

Objectif de sauvegarde A
Sauvegarde de l'état existant en tant qu'espace agricole ou libre

Appartient à la partie de site :

Inclut les parties de site :

Parties de site analogues/similaires :

Signification

Signification importante en tant que large dégagement mettant en valeur le monastère et constituant un espace de solitude, réminiscence du désert cartusien.

2.1 Alignement d'arbres

Arbres fruitiers, ess. des pommiers, ponctuant le côté aval du chemin en écharpe menant à l'anc. chartreuse

2.2 Tilleul

Arbre majestueux marquant l'arrivée à la chartreuse

2.3 Affluent de la Trême

Cours d'eau accompagné d'une ripisylve dense traversant le site du S au N pour rejoindre la Trême coulant en contrebas dans la vallée

2.4 Alignement de sapins

Conifères marquant le bord O de la route à la hauteur du couvent, tronçon coïncidant avec le sentier historique entre Bulle et l'alpage du Villard-Dessous et le sentier des pauvres qui descend ensuite vers la Trême

2.5 Habitation

Bâtiment à plan rectangulaire, un niveau et toit en bâtière, 1953, implantation à l'impact visuel faible à proximité de l'angle SO de l'enceinte

Recommandations

Voir également les recommandations générales de sauvegarde selon l'art. 24 des directives concernant l'ISOS (DISOS) du 1^{er} janvier 2020

Le vaste dégagement offert par les pâturages alentour confère au site l'une de ses qualités essentielles. Il conviendra donc de maintenir libres les espaces environnants afin de préserver la silhouette caractéristique du site.

Malgré sa sécularisation et la suppression des cellules réparties autour du grand cloître, l'ancienne chartreuse a conservé son apparence monastique ainsi qu'une riche substance historique. Il conviendra ainsi, lors des travaux de restauration, de veiller à préserver la substance encore intacte et à respecter une matérialité fidèle au site.

Une mise en valeur des ruines, dans le respect de la substance ancienne, pourrait contribuer à évoquer la grandeur passée du monastère.

Mesures de protection existantes

Confédération

Objets sous protection fédérale

Canton

Plan directeur cantonal

Plan directeur régional

Biens culturels immeubles protégés

Commune

Plan d'aménagement local

Bibliographie

Andenmatten Bernard, « Les chartreux en Suisse », in: *Helvetia Sacra III*, vol. 4, Bâle 2006, pp. 173-239.

Association des Amis de La Part-Dieu [Clavel B.], *Ancienne chartreuse de La Part-Dieu en Gruyère*, La Part-Dieu 2006.

ICOMOS (éd.), *Liste des parcs et jardins historiques de la Suisse*. En ligne: <<http://www.icomos.ch>>, consulté le 14.07.2022.

Jordan Joseph, *La suppression de la chartreuse de La Part-Dieu (1848) et le rétablissement de celle de La Valsainte (1861-1863)*, Fribourg 1961.

« Part-Dieu (La) », in: *Dictionnaire géographique de la Suisse DGS*, vol. 3, Neuchâtel 1905.

« Part-Dieu (La) », in: *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse DHBS*, vol. 5, Neuchâtel 1930.

Rime Jacques, *La chartreuse Notre-Dame de la Part-Dieu en Gruyère*, La Tour-de-Trême 1990.

Société d'histoire de l'art en Suisse (éd.), Fribourg, Valais, Berne 2012 (Guide artistique de la Suisse, tome 4b).

Tremp Ernst, « Part-Dieu, La », in: *Dictionnaire historique de la Suisse DHS*, version du 27.09.2010, traduit de l'allemand. En ligne: <<https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/012000/2010-09-27/>>.

Utz Tremp Kathrin, Andenmatten Bernard, « Fonder une chartreuse vers 1300 ». Analyse comparée des chartes de fondation de La Valsainte et de La Part-Dieu (avec l'édition des textes), *Cahiers d'archéologie romande* 160, Lausanne 2016, pp. 63-76.

Impressum

3^e version 08.2023

Entrée en vigueur
01.05.2025

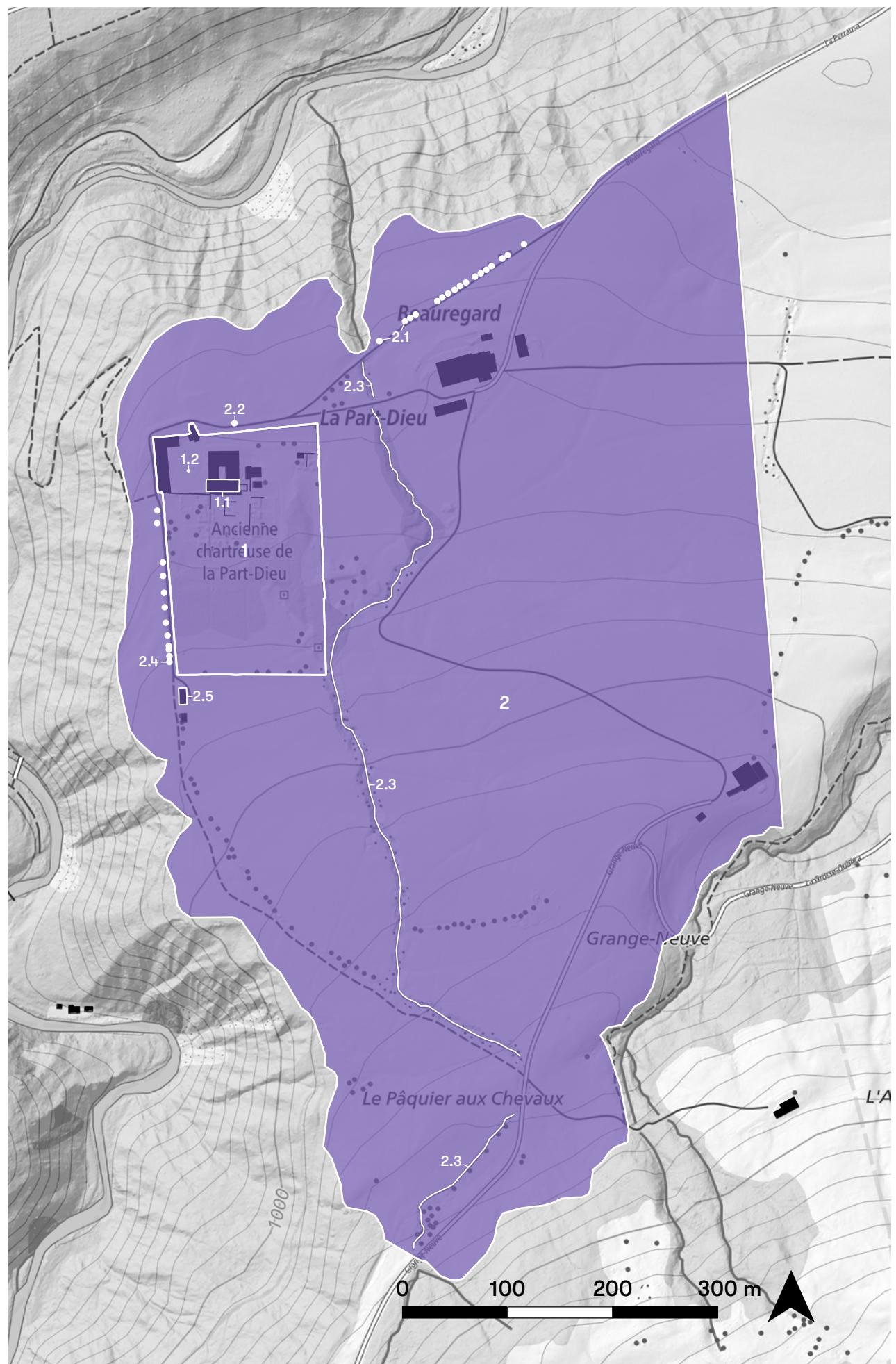
Coordonnées du site
2567685/1160719

Cartes
Office fédéral de
topographie

ISOS
Inventaire fédéral des sites
construits d'importance
nationale à protéger en Suisse

Éditeur
Département fédéral
de l'intérieur DFI
Office fédéral de
la culture OFC
Section Culture du bâti
CH-3003 Berne

www.isos.ch
isos@bak.admin.ch



■ Objectif de sauvegarde A
■ Objectif de sauvegarde B

■ Objectif de sauvegarde C
■ Partie de site sensible

□ Partie de site
□ Observation